Case FRC 850
331
Sel

# EXTRAIT

## *DU REGISTRE*

## DES DONS PATRIOTIQUES,

*Tenu par ordre de l'ASSEMBLÉE NATIONALE.*

*A VERSAILLES,*

Chez BAUDOUIN, Imprimeur de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, Avenue de Paris, N°. 62.

1789.

M+W 1587

# EXTRAIT

*Du Registre des Dons Patriotiques, tenu par ordre de l'ASSEMBLÉE NATIONALE.*

---

Du 11 Septembre 1789.

APPERT qu'il a été arrêté qu'il seroit tenu un Registre où seront inscrits les noms des personnes qui feront des Dons Patriotiques.

*Collationné conforme à l'original, par nous Secrétaires de l'ASSEMBLÉE NATIONALE.*

*A Versailles, le 21 Septembre 1789.* Signé, DÉMEUNIER, RÉDON, DESCHAMPS, l'Abbé d'EYMAR, HENRY DE LONGUÊVE et le Vicomte de MIRABEAU, *Secrétaires.*

## *EXTRAIT du Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE NATIONALE.*

Du 19 Septembre 1789.

Appert qu'un des Membres de l'Assemblée a proposé de faire imprimer, chaque semaine, l'Extrait du Registre des Dons patriotiques. Cette proposition ayant été mise en délibéra-

334



tion, l'Assemblée a décrété que cette feuille sera imprimée et distribuée chaque semaine.

*Collationné conforme à l'original, par nous Secrétaires de l'*ASSEMBLÉE NATIONALE.

*A Versailles le 21 Septembre 1789.* Signé, DÉMEUNIER, RÉDON, l'Abbé d'EYMAR, DESCHAMPS, HENRY DE LONGUÊVE et le Vicomte de MIRABEAU, *Secrétaires.*

*N. B.* Il a été décrété qu'il seroit fait un relevé des dons Patriotiques énoncés dans le Procès-Verbal, depuis le 4 Août dernier, & qu'ils seroient inscrits dans le registre. Le temps nécessaire pour faire ce relevé n'ayant pas permis d'en donner le résultat avec ce premier extrait du Registre; il sera joint à celui qui le suivra immédiatement.

## *EXTRAIT du Registre de Dons Patriotiques.*

Première et seconde Semaines.

*Du Lundi 7 Septembre* 1789.

Plusieurs Citoyennes, femmes et filles d'Artistes de la Ville de Paris, savoir : N°. 1.

Mesdames, Vien, Moitte, *Présidente;* de la Grenée, *la jeune;* Suvée, Berruer, Duvivier, Belle, Vestier, Fragonard, Peron, David, Vernet, *la jeune;* Desmarteaux, Bonvallet, Corne de Cerf, *Négociante.*

Mesdemoiselles, Vassé de Bonrecueil, Vestier, Gerard, Pithoud, de Viefville, Hotemps, ont remis à l'Assemblée les objets suivans, contenus dans une petite cassette.

1°. Quatre-vingt-treize jetons

d'argent à différentes empreintes, et différens modèles.

2°. Trois gobelets d'argent de différente grandeur, dont deux à pied.

3°. Vingt-quatre boutons d'argent ouvragés à jour, et plusieurs autres objets de ce genre sous les Nos. 4, 5, 6 et 7.

8°. Quatre paires de bracelets en or, dont deux paires garnies en perles fausses, un seul desdits bracelets portant un chiffre en or.

9°. Trois médaillons en or, propres à renfermer des portraits.

10°. Cinq boîtes de montre en or.

11°. Trois chaînes de montre en or, dont deux garnies de trois breloques.

12°. Huit bagues ou anneaux d'or.

13°. Trois paires d'anneaux d'o-

reilles, deux paires de mirza, sept breloques, un cachet à pierre, deux coulans de bourse, une pièce de chaîne, cinq dés à coudre, une croix et un cœur en or.

14°. Un cordon de montre en or, un couteau en nacre, portant deux lames, dont une d'or.

15°. Un souvenir en or émaillé.

16°. Cinq étuis d'or, dont trois à plumes et deux à aiguilles.

17°. Une aiguille à tambour en écaille garnie en or.

18°. Deux boîtes de femmes, en or.

19°. Une médaille d'or portant l'empreinte de Frédéric V, Roi de Danemarck.

20°. Une bourse renfermant seize louis d'or.

*Du même jour.*

Il a été remis par un Dauphinois, N°. II.

une montre d'or à répétition, garnie de sa chaîne émaillée, avec breloques, le tout en or.

*Du 9 Septembre.*

N°. III. Il a été remis, au nom d'une Dame de Paris, qui veut rester inconnue, un collier composé de cinquante chatons en brillans, et un chiffre formant la lettre H, composé de dix-huit brillans.

*Du 11 Septembre.*

N°. IV. Messieurs Blanchard-Boismarsas, et Louis Millon, Députés de la paroisse de Champueil, Election de Melun, Généralité de Paris, ont remis la somme de huit cents livres.

*Du 12 Septembre.*

N°. IV. *bis.* Il a été remis par un des Députés

à

333

à l'Assemblée Nationale, au nom de deux Demoiselles, une paire de bracelets en or ; un cœur entouré de petits brillans avec son nœud ; une bague composée de petits rubis, entourée de perles avec une émeraude au milieu, et un louis d'or.

*Du 14 Septembre.*

M. Tresnel le Gendre, Juif de Nation, Membre du District des Carmelites, troisième Division, cinquième Bataillon, offre à l'Assemblée Nationale et remet vingt-cinq louis d'or. N°. V.

*Du même jour.*

Un des Députés à l'Assemblée Nationale offre à la Nation la somme de deux mille quatre cents livres par une lettre signée de lui, en date de cejourd'hui ; ayant desiré n'être N°. VI.

point nommé, son nom ne sera pas écrit en cet endroit, mais sa lettre demeurera déposée aux archives, où elle est enregistrée au *Registre* B, *folio* 5, *n°.* 22.

*Du même jour.*

N°. VII. M. Monnier, Huissier-Commissaire-Priseur à Paris, offre à L'ASSEMBLÉE NATIONALE, et remet deux billets de la Caisse d'Escompte, de chacun trois cents livres, l'un du 8 Juin 1786, numéroté 166; l'autre du 23 Janvier 1789, numéroté 369. La lettre contenant cet envoi, est déposée aux archives sous la même cote que la précédente.

*Du même jour.*

N°. VIII. Il a été remis, de la part de M. Gilbert, Professeur de l'École Vété-

341

rinaire d'Alfort, quatre médailles, trois en or, et une en argent sertie en or : la première porte à la légende, *Tentanda via est*; à l'exergue *Academia Ambianensis*, 1750; au revers les armes de la ville d'Amiens, avec la devise, *Liliis tenaci vimine jungor*; la seconde porte à la légende, *Domino Gilbert, Academiâ judice, Artesia dedit*, 1788; au revers les armes d'Artois, avec la légende, *Comitia Artesiae*; la troisième, de forme octogone, porte à la légende, *Ex utilitate decus*; à l'exergue, *Société royale d'Agriculture de Paris*; au revers, *Munificence Royale, Vaches distribuées dans la généralité de Paris*, 1785; la quatrième porte ces mots : *Prix de pratique*, *École Royale Vétérinaire*, et est suspendue par une chaîne d'or à trois brins. La lettre qui annonce l'envoi de ces

médailles, et qui contient une autre offre patriotique du même M. Gilbert, est déposée aux archives, *Registre* B, *folio* 6, *N°*. 23.

*Du même jour.*

N°. IX. Il a été remis, de la part de M. Hermand, Garde-National et Commissionnaire au Mont-de-Piété, à Versailles, cinq louis d'or ; la lettre de M. Hermand, contenant cet envoi, est déposée aux Archives, sous la même cote que la précédente.

*Du 16 Septembre.*

N°. X. Il a été remis, de la part de MM. de la Boullaye, père et fils, Négocians de Versailles, deux billets de la Caisse d'Escompte, chacun de valeur de trois cents livres : le premier, du 14 Avril 1785, numéroté 601 ; le se-

cond, du 9 Mars 1786, numéroté 374.

*Du même jour.*

Il a été remis par M. Bouvet, Député du Bailliage de Chartres, au nom de M. Ozerai, Auneur-Juré de la Ville de Chartres, la somme de quatre cent cinquante-six livres, montant de dix-huit septiers de bled, mesure de Chartres, dont il a fait hommage à la Nation pour les besoins de l'État. N°. XI.

*Du 17 Septembre.*

Il a été remis un double louis de la part de Mademoiselle Lucie d'Artaise, âgée de neuf ans, demeurant à Boutancour, conformément à une lettre par laquelle elle annonce qu'elle envoye son dé d'or, sa chaîne et une petite boussolle. (Ces derniers objets ont été remis le 23.) N°. XII.

*Du même jour.*

N°. XIII. Il a été remis une lettre de M. le Gras, Marchand de Draps à Paris, contenant une soumission de mille livres *dans la bienfaisance Nationale*: Ladite lettre est déposée aux Archives, *Registre* B, *folio* 6, *N°.* 24. (la soumission a été réalisée le 24, par la remise d'un billet de la Caisse d'Escompte.)

*Du même jour.*

N°. XIV. Il a été remis un billet de la Caisse d'Escompte, de valeur de trois cents livres, en date du 21 Septembre 1786, numéroté 422, envoyé par le sieur Gaume, Aumônier de la Manufacture des Porcelaines du Roi à Sèvres, suivant sa lettre, en date du 14 de ce mois, laquelle est déposée aux Archives sous la même cote que la précédente.

*Du même jour.*

Il a été remis deux billets de la Caisse d'Escompte de trois cents livres chacun : l'un du 8 Juin 1786, numéroté 440 ; l'autre, du 24 Janvier 1788, numéroté 782, envoyés par un Procureur de la Chambre des Comptes, lequel a desiré n'être nommé, suivant sa lettre du 16 du présent mois, laquelle contient d'autres offres patriotiques, et est déposée aux Archives sous la même cote que les précédentes. N°. XV.

*Du même jour.*

Il a été remis deux billets de la Caisse d'Escompte, l'un de la somme de trois cents livres, en date du 21 Septembre 1786, numéroté 406 ; l'autre, de la somme de deux cents N°. XVI.

livres, en date du 24 Janvier 1788, numéroté 316, envoyés, le premier, par M. Demonville, Imprimeur de l'Académie Françoise, et l'autre, par les Ouvriers de son Imprimerie.

*Du même jour.*

N°. XVII. Il a été remis un billet de la Caisse d'Escompte, de valeur de mille livres, en date du 4 Mai 1786, numéroté 855, inclus dans une lettre de M. Lemoine, Avocat en Parlement, demeurant à Paris, en date du 28 Août dernier, laquelle lettre contient d'autres offres patriotiques, et est déposée aux Archives, *Registre* B, *folio* 6, *N°.* 24.

*Du même jour.*

N°. XVIII. Il a été remis une déclaration imprimée et signée des Officiers de l'Amirauté de Bayeux, portant qu'à compter du

du premier Septembre 1789 ; la justice sera rendue gratuitement et sans frais dans ce Tribunal ; ladite déclaration annoncée par M. de Launey, Député du Bailliage du Caen ; ces deux pièces sont déposées aux Archives sous la même cote que les précédentes.

*Du même jour 17 Septembre.*

N°. XIX. Il a été remis par M. le Prince de Poix, Député à l'Assemblée Nationale, deux Lettres, l'une en date du 8 Septembre 1789, par laquelle M. Brunel, Avocat du Roi au Bailliage d'Amiens, observe que, dès le 6 Août, il a fait l'offre au Roi et à la Nation de la finance de son Office.

L'autre, de M. Jourdain d'Héricourt, en date du 13 de ce mois, contenant la renonciation de lui et de son

fils, âgé de 16 ans, à une somme de 2000 liv. placée par M. d'Héricourt, pour son fils, dans le dernier emprunt décrété par l'Assemblée Nationale. Lesdites deux Lettres, et une note de M. le Prince de Poix, qui y étoit jointe, sont déposées aux Archives sous la même cote que la précédente.

*Du 18 Septembre.*

N°. XX. Il a été remis une croix de Malte enrichie de diamans qui composent les quatre fleurs de lys, la couronne et le nœud, lequel forme un trophée. Cette croix a été remise par un Chevalier de Malthe non Profès, lequel a desiré n'être pas nommé.

*Du même jour.*

N°. XXI. Il a été remis de la part de MM. Germain frères un billet de la Caisse-

d'Escompte de mille livres, daté du 15 Avril 1784, numéroté 858. La Lettre de MM. Germain, qui accompagnoit ce billet, est déposée aux Archives, *Registre* B, *folio* 6, *N°.* 25.

*Du même jour.*

Il a été remis, de la part des Commissionnaires de la Halle aux Draps de Paris, deux billets de la Caisse-d'Escompte, l'un de la somme de mille livres, daté du 24 Mai 1787, numéroté 149, l'autre de la somme de deux cens liv., en date du 24 Janvier 1788, numéroté 537. Le bulletin portant annonce de cet envoi, est déposé aux Archives sous la même cote que la précédente. N°. XXII.

*Du même jour.*

Il a été remis deux billets de la Caisse d'Escompte, chacun de la N°. XXIII.

somme de trois cens livres, l'un daté du 12 Juillet 1784, et numéroté 851; l'autre du 9 Mars 1786, numéroté 240, de la part de Madame le Roi, née Baronne de Messey; plus un louis d'or de la part de ses deux Domestiques. La lettre de Madame le Roi qui contient l'annonce de cet envoi, et en même-temps le projet d'une souscription patriotique, est déposée aux archives sous la même cote que la précédente.

*Du 19 Septembre.*

N°. XXIV. Il a été remis de la part de la dame veuve le Prevôt, ancienne Chapelière, quai de Conti, à Paris, quatre pièces d'argenterie, savoir: deux plateaux oblongs de 19 pouces de longueur, destinés à porter des pots-à-oil, une cuvette ovale de 12 pouces sur son

plus grand diamètre, un sucrier avec sa soucoupe et son couvercle.

*Du même jour.*

M. Belleville, Musicien ordinaire de la Chapelle du Roi, a fait offre de deux cents livres par chaque année, pendant l'espace de quatre années, et plus long-temps si l'intérêt de l'Etat l'exige, à prendre sur ses appointemens, à commencer du quartier de Janvier prochain. Sa lettre datée de Trianon, le 25 du présent mois, est déposée aux archives, *Registre* B, *folio* 7, *N*. 26. N°. XXV.

*Du même jour.*

Il a été remis une lettre du sieur Berger de Saint-Quentin, Lieutenant-Particulier au Bailliage de la Charité-sur-Loire, à laquelle étoit jointe une N°. XXVI.

déclaration faite le 8 du présent mois par les Officiers dudit Bailliage, à l'Assemblée générale de la Ville, qu'ils offrent dès ce jour rendre la Justice gratuitement. La lettre en date du 15 Septembre, et la déclaration y jointe, sont déposées aux archives sous la même cote que la précédente.

*Du même jour.*

N°. XXVII. Il a été remis une lettre du sieur la Feuillade, Directeur de la Pension académique de Nantes, à laquelle étoit jointe une déclaration de ses Elèves, portant qu'ils offroient le seul bien dont ils pussent disposer, leurs menus plaisirs pendant l'espace d'une année, montant à six cens soixante-une livres douze sols. M. la Feuillade y a joint lui-même une offre de trois cents livres. La déclaration en date du 12 du pré-

sent mois, et la lettre en date du 15, sont déposées aux archives sous la même cotte que les précédentes.

*Collationné conforme au Registre des Dons patriotiques, par moi Député à l'Assemblée Nationale, et Garde de ses Archives. A Versailles le 19 Septembre* 1789. CAMUS.

602 354